

Diagnostic de Performance Énergétique

Vous êtes

Un agriculteur désireux de réduire sa facture énergétique (fioul, électricité, engrais, aliments...).

Vous souhaitez

- Réduire la consommation d'énergie pour faire des économies.
- Connaître l'impact de l'exploitation en émission de gaz à effet de serre.
- Connaître les opportunités de l'exploitation à développer une activité de production d'énergie renouvelable : bois plaquette, cultures énergétiques, méthanisation...

Nous vous proposons

- Une visite de l'exploitation, recueil des données (gestion du système d'exploitation, résultats économiques) par un conseiller spécialisé et formé.
- La réalisation d'un rapport via le logiciel Dia'terre : analyse des consommations de l'exploitation, comparaison par rapport à des références, présentation de solutions adaptées, sensibilisation à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre.

Notre expérience/nos références

- 100 diagnostics énergétiques réalisés en Haute-Saône par des conseillers spécialisés.
- Des investissements en économie d'énergie réalisés nombreux : récupérateurs d'énergie sur tanks à lait, isolation de locaux, chaudières à biomasse, chauffe-eau solaire, séchage en grange solaire, méthanisation.
- Des modifications de pratique en terme de fertilisation et d'alimentation car l'énergie la plus consommée est « indirecte », c'est-à-dire liée aux achats d'intrants : devenir autonome, c'est le plus fort des leviers d'action.

Nous vous apportons

- Un compte-rendu personnalisé de diagnostic et des annexes spécifiques.
- Des pistes d'évolution, un ciblage des priorités.
- Une possibilité d'accompagnement ultérieur vers la mise en place de solutions, la méthanisation par exemple, la demande de subventions.

LES +

- Expérience de la méthode de diagnostic.
- Des références pour apprécier sa situation.
- La maîtrise des pistes d'amélioration et l'élaboration de projets (dont aides financières).

Modalités

- ✓ Une ou deux visites sur l'exploitation (enquête + restitution).
- ✓ Compte-rendu restitué sous 15 jours après la seconde rencontre.
- ✓ Reprise de contact sous un an maximum après la remise du compte-rendu final.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente : nous consulter

Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts



Contact :
Monsieur Martin GRÉMONT
03.84.77.14.50

martin.gremont@haute-saone.chambagri.fr

Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.franche-comte.chambagri.fr